

Cherbourg-en-Cotentin, le **18/10/2022**

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Port-Bail sur Mer, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

25 novembre 2022 de 16h00 à 17H30

à la mairie de Port-Bail sur Mer.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

<https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/>

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DEPARTEMENTAL DE PORT-BAIL SUR MER**

Réunion du 25 novembre 2022

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 29 juin 2022**
- 2 - Rapport d'activité partiel 2022**
- 3 - Budget : prévisionnel 2023**
- 4- Tarifs portuaires 2023**
- 5 - Point sur les travaux**
- 6 - Questions diverses**